

+

PAX

Monastère Bénédictin de Notre-Dame de Bellaigue



Ut In Omnibus Glorificetur Deus

EADMER DE CANTORBÉRY

Eadmer de Cantorbéry (+1124), disciple et biographe de S. Anselme, était moine à l'abbaye du Saint-Sauveur de Cantorbéry. Il est le premier théologien qui ait traité explicitement de l'Immaculée Conception.

Une fête déjà ancienne.

D'Eadmer nous apprenons que la fête de la Conception de Marie était déjà ancienne de son temps, tout en étant objet de controverses. L'instinct du peuple chrétien l'avait déjà admise. « Aux temps anciens la célébration de la fête de la Conception de la bienheureuse Vierge Marie était fort répandue, surtout parmi ceux en qui fleurissait une pure simplicité d'âme et une humble dévotion. Mais certains esprits, imbus de leur haute science et s'élevant en eux-mêmes suite à leurs études approfondies, ont écarté cette solennité au mépris de la simplicité des pauvres ; ils l'ont anéantie comme étant sans fondement. Leur avis a d'autant mieux prévalu que ceux qui le proféraient jouissaient d'abondante richesse et d'une éminente autorité dans le monde et dans l'Eglise. » (§1)

Un mystère impénétrable.

Les adversaires de cette célébration arguent que la Conception de la Vierge est suffisamment commémorée en la fête de la Nativité (8 septembre), puisque pour naître elle a bien dû être conçue.¹ Et pourtant, les bienfaits qu'a reçus la créature grâce à la Mère de Dieu devraient nous inciter à scruter davantage ce mystère.

« La bienheureuse Vierge Marie, destinée à devenir mère de Dieu, devait mystérieusement enfanter de manière virginale et de sa propre substance, pour qu'il fût homme en toute vérité, celui qui est incompréhensiblement au-dessus de toutes choses ; elle devait ainsi pénétrer dans l'unité de sa divinité ; on peut donc croire à bon droit que, dans son origine même, sa conception a été marquée d'une telle divine sublimité, qu'elle est dépassée la conception de l'intelligence humaine. » (§7) Ainsi donc, tout en étant conçue de manière naturelle comme tout être humain, la Vierge est, dès le premier instant de son existence, un mystère surnaturel

¹ Un sermon attribué à S. Anselme nous apprend qu'en ce temps l'office de la Conception de la Vierge était identique à celui de sa Nativité, sauf le mot 'conception' substitué dans l'oraison.

impénétrable à l'intelligence humaine.

La sainteté originelle, non pas purification.

« Cette vierge, mère très digne d'un si grand Fils, fut conçue dans le sein de sa mère selon la loi de nature ; mais qui ne concéderait que la sagesse divine, qui s'étend d'une extrémité du monde à l'autre, qui remplit et qui régit l'univers, a répandu sur le ciel, la terre et ce qu'ils renferment, une joie nouvelle et ineffable ; et qu'il a illuminé de l'ineffable allégresse de son renouvellement celle qu'il s'était réservée en son dessein divin et secret ? Cette conception fut, comme nous l'avons dit, le fondement de la demeure du souverain bien ; que dire alors si elle a contracté la tache de la prévarication originelle ? » (§9)

Si Jérémie et S. Jean-Baptiste ont été sanctifiés dès le sein de leur mère, « qui oserait prétendre que l'unique propitiatoire de tout l'univers, et le très doux reposoir du Fils du Dieu Tout-Puissant, ait été privé de l'illumination du Saint-Esprit en l'origine même de sa conception ? L'Écriture en rend témoignage : l'Esprit souffle où il veut. Elle a donc été libre de servitude à l'égard de tout péché, celle que la présence et l'opération du Saint-Esprit édifiaient comme un palais pour le propitiatoire de tous les péchés, en qui et de qui ce propitiatoire [c'est-à-dire le Fils de Dieu] se ferait homme de manière personnelle. » (§9) On ne peut admettre pour la Vierge une purification avant la naissance, mais postérieure à la conception, comme pour Jérémie et de S. Jean-Baptiste. Devenir le palais du Verbe Incarné exigeait la pureté à l'origine même de la vie.

Préservation.

Mais ce que ce qui est conçu naturellement d'un homme et d'une femme peut-il être exempt du péché originel ? Eadmer répond que « s'il y eut quelque chose du péché originel et de la commune corruption dans la génération de la Vierge, cela fut de la part de ceux qui l'engendrèrent, non pas en celle qui fut engendrée. » (§10) Du côté d'Anne et Joachim la conception de Marie était purement naturelle et portait donc le péché originel. Ce que les théologiens par la suite appelleront le « debitum peccati » : la Vierge est bien issue de la race humaine pécheresse et aurait dû hériter de la faute originelle. Mais cette transmission ne s'est pas produite en Marie. Elle en a été préservée. Eadmer de comparer cette conception à la production de la châtaigne. Dieu qui produit une douce amande entourée d'épines, ne pouvait-il pas « donner à l'être humain qu'il se préparait comme temple, où il habiterait corporellement, et duquel il deviendrait homme parfait dans l'unité de sa personne, d'être conçu au milieu des épines du péché, tout en étant totalement indemne des pointes des épines ? Il l'a pu, certes. Si donc il l'a voulu, il l'a fait. » La Vierge a bien été conçue d'une chair pécheresse, d'où devait s'ensuivre l'héritage du péché, mais elle en a été préservée.

« Considérant en vous l'éminence de la grâce divine, je vous contemple de manière ineffable, non parmi l'ensemble des créatures, mais par dessus toutes ; et ainsi je tiens que, dans votre conception, grâce à la puissance et l'impénétrable opération divine, vous n'avez pas été vaincue par la loi de la nature comme les autres êtres humains, mais êtes demeurée souverainement libre de toute trace de péché. Car seul le péché privait les hommes de la paix de Dieu ; et c'est pour l'enlever et

rappeler le genre humain à cette paix de Dieu, que le Fils de Dieu a voulu se faire homme, un homme tel que rien ne s'y trouvât qui pût être en désaccord avec Dieu. En conséquence il fallait que la mère d'où serait créé un tel homme fût pure de tout péché. » (§12)

La sainteté de l'édifice exigeait celle du fondement primordial.

Les fondations d'un palais doivent être conçues en prévision des foules qui y afflueront. De même, « la Sagesse s'est proposée avant tous les siècles de s'édifier une demeure qu'elle habiterait très spécialement : nous le tenons d'une foi indubitable. [...] Ce sanctuaire, ce palais de propitiation universelle fut construit par l'opération du Saint-Esprit ; le commencement de son fondement fut la conception primordiale de la bienheureuse Vierge Marie. Si donc cette conception a été corrompue de quelque tache du péché, alors le fondement de la demeure de la sagesse divine il ne convenait pas et n'était pas cohérent avec la construction. [...] La Sagesse de Dieu a-t-elle été ignorante et sa force impuissante à se fonder une demeure pure, éloignée de toute tache de la condition humaine ? Alors que les autres anges tombaient dans le péché, il en a sauvé les bons ; la femme qui allait bientôt être sa mère, n'a-t-il pas pu la garder indemne du péché des autres hommes ? Dans l'éternité de son dessein, il a établi qu'elle dominerait et régnerait sur les anges ; allons-nous la croire d'une grâce inférieure à celle des anges, et partageant le sort de tous les pécheurs ? »

Prédestination de la Vierge.

Admirant l'œuvre de la Rédemption, Eadmer poursuit : « Il pouvait donc tirer de la masse pécheresse une nature humaine pure de toute tache du péché ; de cette nature il devait recevoir, dans l'unité de sa personne, une nature humaine intégrale, sans rien diminuer de sa divinité. Marie fut prédestinée et préordonnée à cette œuvre admirable, ineffable et incomparable à toutes les œuvres de Dieu. Marie est la très noble étoile de la grande mer, c'est-à-dire la lumière de tout l'univers, l'indéfectible soulagement et la consolation de tous ceux qui chancellent au milieu des multiples calamités qui surviennent dans les tempêtes, ainsi que la ferme assistance et la rédemption de ceux qui ont recours à sa protection dans leur crainte de la perdition et de la mort éternelle. » (§17)